



## UNSA/CFE-CGC avec le soutien de l'ADEAS

(Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionnariat des Salariés)

## Elections CA France Télécom Orange du 22 octobre 2009

## Collège Non Cadres



Par Sébastien Crozier, élu du CCUES  
sebastien.crozier@orange-ftgroup.com  
Site web : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

# ET POURTANT

**« le bonheur, c'est simple comme un coup de fil ! »**

### Les télécommunications : une révolution dans l'histoire de l'humanité

**Le téléphone, c'est le lien social.** Il permet à chacun de rester proche et disponible pour son entourage. Le mobile nous accompagne partout, nous échangeons via Internet des textes et des photos sans se préoccuper de la distance, de l'heure, ou du coût. Qui pourrait aujourd'hui envisager de se passer de cette fantastique capacité de communication ?

**Les télécommunications sauvent des vies.** Elles optimisent l'accès aux services d'urgence, et transportent instantanément des compétences vitales d'un bout à l'autre de la planète au travers de la télémédecine.

**Internet met la connaissance à la portée de tous.** Une masse d'informations, de contenus et de services sans précédent sont désormais accessibles gratuitement, d'un simple clic. Des applications comme Wikipedia mettent en évidence le formidable potentiel d'Internet pour construire une œuvre commune au service de tous

**Les télécommunications offrent l'opportunité de créer un monde meilleur, plus humain, mieux éduqué, plus solidaire, plus équitable.**

### Pourtant, la Direction a fait de notre vie un enfer

**Notre entreprise fait des profits records, mais qu'en fait la Direction ?** Elle verse des milliards de dividendes aux actionnaires, distribue des millions de stock-options à une minorité de dirigeants, accroît les écarts de rémunération au profit de cette même minorité.

**Faire d'Orange une marque sans salariés est devenu l'objectif ultime.** 30 000 emplois supprimés en France en 5 ans, des dizaines de milliers d'emplois sous-traités ou délocalisés. Ceci ne semble pourtant pas suffisant : la Direction continue de promettre aux actionnaires de nouvelles réductions d'effectifs. Cette politique met les personnels dans la situation dramatique que l'on sait.

**C'est l'engagement sans faille de ces personnels qui a permis la mise en place d'un des réseaux les plus modernes du monde, d'une couverture ADSL exceptionnelle. Ils ont le droit de poursuivre leur mission.**

La Direction se doit de leur fournir les conditions adéquates d'exercice de leur métier. Et de déployer une stratégie pérenne, au service du bien commun, et non du seul capitalisme financier.

### Nos candidats veulent changer notre destin

**L'État contribue à la mise sous tension des salariés de l'entreprise.** Dérégulation de plus en plus violente (4ème licence mobile, décision de l'ARCEP sur la Fibre...) et nouvelles taxes en cascade (% du CA pour financer la suppression de la publicité sur France Télévision, taxe sur les antennes...) augmentent la pression sur notre activité opérationnelle. En tant que premier actionnaire (27%), l'État laisse la Direction obéir aux marchés financiers. En jouant tous les rôles, l'État se retrouve sans cesse en position contradictoire, et ne sert au final ni la pérennité du secteur, ni celle de France Télécom.

**Les personnels de l'entreprise sont le second actionnaire avec 4% du capital, et constituent les forces vives qui font tourner l'entreprise au quotidien. Leur parole doit être entendue au plus haut niveau.**

Les précédentes élections au Conseil d'Administration se sont déroulées peu avant le départ de Thierry Breton. Cette fois, c'est au moment du départ annoncé de Didier Lombard. **Les nouveaux représentants tenteront d'influer sur le choix du nouveau PDG. Ils militeront pour une véritable stratégie d'entreprise, à la place du jeu de monopoly où on nous annonce chaque jour de nouvelles acquisitions ou ventes de filiales, de licences, de régies publicitaires, ou le lancement de chaînes TV.**

**Avec le soutien de l'ADEAS\*, qu'elle remercie de sa confiance, notre organisation mettra tout en œuvre pour changer le destin des personnels de France Télécom.**

\* voir descriptif en page 4

# LE SCANDALE DES JETONS DE PRESENCE

**Doit-on être surpris que Didier Lombard ait jugé bon, depuis son entrée en fonction en février 2005, d'augmenter substantiellement le montant des « jetons de présence » pour les membres du Conseil d'Administration ?**

Précédemment limité à 250 000 euros par an, le montant total des jetons de présence a été porté au plafond de 500 000 euros par an, puis à 600 000 pour l'exercice 2008. On peut s'interroger sur la légitimité du versement de jetons de présence aux membres représentants de l'État ou salariés de l'entreprise.

Pour les administrateurs élus par les salariés, à l'exemple des parlementaires qui reversent leurs indemnités à leur parti politique, deux d'entre eux (CGT et SUD) reversent leurs jetons de présence à leur organisation syndicale. L'examen attentif des documents de référence publiés par France Télécom permet de noter que le troisième, élu sortant CFDT, les a touchés à titre personnel. Cela représente la coquette somme de 55 000 euros net au titre de l'exercice 2008, et plus de 230 000 euros pour l'ensemble de sa mandature. En plus de son salaire.

En quelques réunions, il aura gagné l'équivalent de 8 ans du salaire net moyen à France Télécom. On comprend mieux pourquoi les représentants CFDT votent systématiquement l'augmentation des dividendes aux actionnaires.

**Les candidats CFE-CGC/UNSA s'engagent à reverser leurs jetons de présence à leur organisation syndicale et à l'ADEAS\*, pour leur donner les moyens de financer les ac-**

**tions nécessaires à la défense de l'intérêt des salariés**

**C'est en période de crise que l'importance des administrateurs salariés se révèle**

En 2006, Antoine Zacharias, PDG de Vinci (entreprise phare du CAC 40 construisant et gérant des infrastructures publiques), a voulu s'octroyer un énième bonus : 8 millions d'euros. Il avait touché en 2005 : 44 millions de stock-options, 13 millions de prime et un salaire annuel de 4,3 millions d'euros (150 ans du salaire moyen de l'époque !). Son numéro deux s'y est opposé, et c'est le Conseil d'Administration qui a dû trancher. En votant la perte de confiance, l'élu CFE-CGC a fait basculer la situation, à une voix près, provoquant le départ de M. Zacharias.

**Le 22 octobre vous choisissez qui doit représenter les salariés au Conseil.**

\* voir descriptif en page 4

## ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

**A FT SA, un seul CE continue d'offrir des vacances à ses salariés : le CE de SCE, piloté par les élus CFE-CGC/UNSA**

Lors des élections CE/DP de janvier 2009, nous nous interrogeons sur la capacité du CCUES (Comité Central de l'Unité Économique et Sociale), à gérer les prestations ASC (Activités Sociales et Culturelles) de manière pérenne. Hélas nous avons raison...

Inquiète de la gestion centralisée des ASC mise en place par la CFDT, Présidente de la Commission pendant deux ans, la CFE-CGC/UNSA a demandé un audit financier dès l'ouverture de la nouvelle mandature. Les résultats sont désormais connus : entre 11 et 17 millions de déficit annoncé pour l'exercice 2009. En question : les dérives budgétaires liées aux Vacances Adultes.

La CFDT est le principal artisan du système des vacances adultes mis en place par le CCUES, et exploité lors de la dernière campagne électorale (« les vacances où je veux, quand je veux »). Ce système a concentré les subventions sur quelques milliers de personnes qui ont, au détriment des autres, bénéficié de 3 ou 4 000 euros de subventions pour les vacances (jusqu'à 8 000 euros parfois) alors que le budget global des ASC par salarié est de 900 euros, dont seulement 400 gérés par

le CCUES et 500 par chaque CE.

Pour éviter le pire, le CCUES a été obligé de suspendre les prestations pour l'année 2009. Cela crée une injustice flagrante pour ceux qui n'ont pas encore bénéficié des prestations 2009. La CFE-CGC/UNSA demande que, dès le rétablissement des finances, les salariés privés d'ASC en 2009 soient prioritaires pour 2010.

**Cette dérive de gestion décrédibilise les organisations syndicales, y compris dans les domaines qui sont leurs premiers sujets de préoccupation : l'emploi, les salaires, et les conditions de travail.**

**Le modèle vertueux du tableau magique : ni déficit, ni arrêt des prestations vacances adultes**

Le CE de SCE (Branche Entreprises) refuse de reverser le moindre centime au CCUES et pilote directement les activités sociales et culturelles, sur la base du désormais fameux « tableau magique », qui permet à chacun de percevoir

ses droits en fonction de sa classification et du nombre d'enfants - et non en fonction d'une déclaration fiscale inquisitrice.

Depuis 5 ans, les 7 000 salariés de SCE bénéficient d'un montant garanti par le tableau magique. 97% d'entre eux profitent effectivement de leurs droits.

**Aux dernières élections, les salariés ont donné 10 élus sur 16 à la CFE-CGC/UNSA, et fait d'elle la première organisation des cadres, mais aussi des non cadres à SCE.**

**GAGNEZ 100 millions d'euros**

un nouveau jeu qui permet à 100% des joueurs de gagner un lot

**LE TABLEAU MAGIQUE**

Classification	Sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants	enf. Sup
B / I.2 - I.3	940 €	1100 €	1260 €	1420 €	160 €
C / II.1 - II.2	860 €	1020 €	1180 €	1340 €	160 €
D / II.3 à III.1	780 €	940 €	1100 €	1260 €	160 €
Dbis / III.2 - III.3	700 €	860 €	1020 €	1180 €	160 €
E / IV.1 - IV.2	620 €	780 €	940 €	1100 €	160 €
F / IV.3 - IV.4	540 €	700 €	860 €	1020 €	160 €
G / IV.5 - IV.6	90 €	250 €	410 €	570 €	160 €

**BONUS**  
 Bonus Garde d'Enfant : jusqu'à 600 € par enfant  
 Bonus Vacances Enfants : jusqu'à 800 € par enfant

Activités Sociales et Culturelles de France Télécom - Orange

Conditions de retrait des lots gagnants et règlement du jeu sur [www.lemilleurdesce.com](http://www.lemilleurdesce.com)

**NUL SI NON DECOUVERT**

# NOS 10 COMBATS

## Négociations congés fin de carrière et seniors

Nous militons pour :

- Un nouveau système de départ anticipé offrant le choix de partir à 57 ans dans des conditions financières correctes.
- L'arrêt de toute mobilité forcée pour les plus de 50 ans.

## Fermetures de sites et réorganisations

La réduction des effectifs de France Télécom, au profit de la sous-traitance et de la délocalisation est inacceptable.

- Nous interpellons régulièrement la Direction du Groupe sur sa responsabilité sociale, et dénonçons ces réorganisations par voie de presse, ce qui a permis de stopper certains projets défavorables aux salariés
- Nous exigeons l'ouverture de réelles négociations sur un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), comme cela se pratique dans la majeure partie des entreprises du CAC 40.

## Égalité professionnelle

- Nous refusons de signer un accord « alibi » qui ne réduit pas significativement les écarts de rémunération hommes / femmes, et pire, utilise le budget des augmentations salariales pour respecter la loi, bloquant ainsi à 0 les augmentations annuelles de milliers d'hommes.

## Handicapés

- Nous avons signé l'accord en faveur de l'emploi des handicapés à FT SA, et demandons son extension à l'ensemble du Groupe.

## Non-cadres

- Nous exigeons que cesse le nivellement par le bas, et accompagnons régulièrement les salariés lors de leurs entretiens individuels, pour qu'ils bénéficient des promotions auxquelles ils ont droit : de nombreux non-cadres travaillent dans les mêmes conditions qu'un cadre, sans contrepartie financière ni reconnaissance sociale.

## Mobilités fonctionnaires

- Nous dénonçons le projet de loi adopté en juillet sur la mobilité des fonctionnaires, et examinons avec nos juristes les recours possibles pour défendre le personnel contre les mobilités forcées.

## Salaires

- Nous avons refusé de signer l'accord salarial annuel à FT SA parce qu'il ne garantissait pas 2% d'augmentation sur la partie fixe des salaires pour tous. Dans le même temps la Direction réduit les parts variables, alors que les dividendes augmentent de 8 %.

## Intéressement & Participation

- Nous avons lancé un recours en justice pour obtenir une révision des méthodes de calcul de l'intéressement 2008, qui spolient les salariés (153 millions versés au titre de l'exercice 2008, au lieu de 194 millions pour 2007). Dans le cadre du nouvel accord 2009-2012, nous avons obtenu des indicateurs plus transparents et une progressivité de l'intéressement plus favorable aux salariés.
- Nous dénonçons la baisse de la participation versée au personnel en 2009 : 307 millions d'euros au lieu de 345 millions en 2008, ce qui équivaut à 1% de baisse du salaire fixe.

## Télétravail

- Nous avons signé l'accord Télétravail, en obtenant qu'il ne soit pas soumis à l'arbitraire managérial. Il permet de réduire le temps passé dans les transports, et constitue une alternative aux mobilités forcées.

## Réglementation et stratégie

Nous sommes la seule organisation syndicale qui se préoccupe des conséquences de l'évolution réglementaire :

- Nous avons écrit au Président de la République contre la découpe de France Télécom en Réseaux / Services, demandée par Bruxelles.
- Nous avons publié des tribunes contre l'attribution de la 4<sup>e</sup> licence mobile.
- Nous dénonçons la passivité des pouvoirs publics face à la délocalisation massive des centres d'appels, et l'absence de clause limitant la sous-traitance dans le cadre du service universel de téléphonie

**La CFE-CGC publie un blog sur l'actualité des télécoms, qui passe également au crible la stratégie de la Direction : <http://www.telecoms-media-pouvoir.net>**

Retrouvez « nos combats, nos résultats » en détail sur <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

## L'Observatoire du Stress et des mobilités forcées à France Télécom-Orange

### Pour lutter efficacement, il faut comprendre et démontrer

La pression exercée sur les salariés atteint un niveau critique. La sinistre liste des suicides (ou tentatives), et l'augmentation sans précédent des congés maladie et des dépressions le démontrent !

En 2007, la CFE-CGC/UNSA a proposé à l'ensemble des organisations syndicales de créer une association 1901 pour comprendre la souffrance au travail et agir contre la dégradation des conditions de travail à France Télécom. SUD s'est associé à la démarche.

### 4 grands objectifs de l'Observatoire

- **Comprendre et faire connaître la réalité d'une gestion par le stress**

- **Relayer l'information par les médias** (plus de 300 articles parus, sortie d'un livre aux Éditions de la Découverte en octobre 2009)

- **Apporter une aide immédiate à nos collègues en difficulté**

- **Rompre avec la politique de culpabilisation de l'entreprise**

L'Observatoire du Stress allie la connaissance « terrain » des syndicalistes aux compétences d'un comité scientifique composé d'experts extérieurs à France Télécom : sociologues, psychologues, médecins du travail, économistes, ergonomes... Ses analyses reposent notamment sur des sondages réalisés auprès des salariés du Groupe et une étroite collaboration avec les CHSCT (Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail).

L'Observatoire est le fer de lance de la dénonciation du management inhumain qui ac-

compagne les réorganisations et les mobilités forcées. Les campagnes de presse appuyées par SUD et la CFE-CGC/UNSA en juillet 2009 ont obligé, pour la première fois, la Direction à sortir de son mutisme et à rechercher des portes de sortie à sa politique aveugle de dénigrement du facteur humain.

**Ses travaux de fond permettront d'appuyer efficacement les négociations sur le stress au travail, que, sous la pression syndicale et médiatique, la Direction a été contrainte d'ouvrir enfin, à partir du 18 septembre 2009. La CFE-CGC/UNSA exigera l'arrêt définitif des mobilités forcées, suspendues jusqu'à fin octobre, des délocalisations et de la sous-traitance qui les accélèrent, et un changement profond des modes de management de l'entreprise.**

En savoir plus:

<http://www.observatoiredestressft.org> (un site censuré depuis 2 ans sur les postes de travail des salariés du Groupe)

## Les candidats du collège non-cadres



**Philippe Hallaert**

Fonctionnaire  
51 ans  
Vendeur en Boutique - Lille DT Nord  
Au commercial depuis 1997  
A démarré comme technicien en 1978

Élu DP de l'Agence Distribution Nord de France  
Représentant syndical CE DT Nord



**Christelle Tanguy**

Salariée de droit privé  
36 ans  
Orange Business Services à Ivry  
Technicienne réseau SAV 24/24  
Assistante de production – Transpac  
Secrétaire – Transpac

Élue CHSCT  
Élue DP – CE – Commission Logement



**Didier Sanvoisin**

Fonctionnaire  
47 ans  
Unité d'Intervention Alpes / DT Centre Est

Pilote de livraison  
Responsable logistique  
Conducteur de travaux lignes

Délégué Syndical établissement principal DT Centre-Est  
Représentant Syndical CHSCT



**Samira Granville**

Salariée de droit privé  
30 ans  
Orange France  
Centre Client Ile de France

Chargée de la relation client  
Élue DP depuis 2003  
Déléguée Syndicale depuis 2005

# ADEAS ftgroup

Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom - Orange

Cette association a été créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités). Les personnels détiennent en effet 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

**L'ADEAS soutient les candidats CFE-CGC/UNSA, organisation syndicale la plus offensive pour défendre l'intérêt des actionnaires salariés. Elle l'a démontré notamment en dénonçant la spoliation des salariés au profit des banquiers lors de l'opération «Orange Success», et en saisissant le Conseil d'État, qu'elle relance régulièrement pour obtenir une réponse qui tarde à venir.**

## NOS 5 ENGAGEMENTS

**En vous représentant au Conseil d'Administration, nous défendrons un meilleur partage de la valeur entre le capital et le travail. Voici les 5 mesures prioritaires que nous soutiendrons :**

- Retrouver une stratégie industrielle qui privilégie les intérêts à long terme et la pérennité de l'entreprise, au lieu d'une stratégie purement financière et destructrice.
- Réviser en profondeur les modalités de management : le personnel doit pouvoir assurer ses missions dans un climat serein, avec une juste prise en compte de ses compétences et de ses conditions de travail.
- Arrêter les délocalisations d'emploi contraires à l'intérêt de la France, et limiter le recours à la sous-traitance qui détruit les emplois au sein du Groupe.
- Diviser le dividende par trois, pour retrouver une capacité d'investissement qui permette à l'entreprise de déployer les réseaux du futur, tels la Fibre.
- Supprimer les stock-options distribuées à une minorité de hauts dirigeants, et les remplacer par des actions gratuites réparties de manière équitable entre les personnels de l'entreprise.

## Pourquoi nous nous engageons

Les non-cadres sont les premières victimes de la politique de délocalisation et de sous-traitance mise en place par la Direction de l'entreprise. Notre engagement professionnel doit être reconnu et respecté. Nous voulons disposer des moyens nous permettant d'accomplir un travail de qualité au service des clients. Nous revendiquons le droit à bénéficier d'une évolution de carrière au sein de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons choisi de nous présenter sous les couleurs de l'UNSA/CFE-CGC, pour que notre voix soit enfin entendue par ceux qui dirigent notre entreprise.



**Pour nous contacter**  
CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange  
12, rue Saint Amand - 75015 Paris  
Tél : 01 40 45 53 23 - fax : 01 40 45 51 57  
internet : [www.cfecgc-uns-ft-orange.org](http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org)  
[info@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:info@cfecgc-uns-ft-orange.org)

**Ligne SOS Salariés, 24h/24, 7j/7 :**

**N°Azur 0 810 355 355**  
PRIX APPEL LOCAL